


[www.souffelweyersheim.fr](http://www.souffelweyersheim.fr)

République française  
Commune de Souffelweyersheim  
Arrondissement de Strasbourg-Ville  
Département du Bas-Rhin

Séance du 07 avril 2026,

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le sept avril deux mille vingt-six à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de Souffelweyersheim s'est réuni en session ordinaire à l'Espace Culturel des Sept Arpents de Souffelweyersheim sous la présidence de Pierre PERRIN, Maire.

*Date de la convocation dématérialisée adressée par Pierre PERRIN, Maire : 31 mars 2026*

Nbre d'élus au Conseil Municipal : 29	
Élus en fonction : 29	Élu(s) absent(s) : 0
Élus présents : 25	Élu(s) absents ayant délégué leur droit de vote : 4

**Secrétaire de séance : Monsieur François CHABAS, Conseiller municipal**

### Présents :

Pierre PERRIN, Alain JANSEN, Hélène MULLER, Rémi REUTHER, Marie Laure KOESSLER, Myriam JOACHIM, Jean-Philippe DECOUR, Brigitte SCHLEIFER, Pierre SCHNEIDER, Martial GERHARDY, Monique WAMSLER, Pierre SIMON, Jean-Luc SIEGEL, Mireille MATTER, Isabelle DURINGER, Patricia KOESSLER, Solange WOLFF MINTSA, Fabien LEININGER, Marie-Annick LAURAIN, Florence PRUD'HON, Stéphane HAMM, Olivier MULLER, Alain BENOIT, Anne-Sophie MEYER, François CHABAS.

**Absent(s) ayant donné mandat** conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Bernard WEBER a donné procuration à Alain JANSEN  
Fabienne BIGNET a donné procuration à Pierre PERRIN  
Jérôme FLAGEY a donné procuration à Marie Laure KOESSLER  
Mathilde PAYET-BLONDET a donné procuration à François CHABAS

**Absent(s) sans donner de mandat :**

## 20/2026 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE - DÉSIGNATION DU CORRESPONDANT DÉFENSE

La fonction de Correspondant Défense a été généralisée par une circulaire du 25 octobre 2001 du Ministère de la Défense, actualisée par la circulaire n° 5040/SG du 23 juillet 2014 relative au développement du lien Armée-Nation. Cette mission s'inscrit également dans le cadre de l'article L. 111-3 du Code du service national, qui dispose que l'esprit de défense est enseigné et que des initiatives locales peuvent contribuer à son développement.

Le Correspondant Défense, désigné au sein du conseil municipal, constitue l'interlocuteur privilégié des autorités militaires. Il assure le relais des informations entre la base de défense territorialement compétente et la commune. Ses missions recouvrent plusieurs dimensions :

**Information des administrés** : diffusion des messages relatifs aux cérémonies patriotiques, aux actions mémorielles et aux enjeux de défense ;

**Accompagnement du parcours citoyen** : sensibilisation au recensement obligatoire à 16 ans et à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ;

**Lien Armée-Nation** : organisation d'événements ou de rencontres favorisant le rapprochement entre les forces armées, les réserves et la population locale.

La désignation d'un élu référent permet ainsi à la commune de participer activement au devoir de mémoire, à la transmission des valeurs républicaines et au renforcement du lien entre la Nation et ses forces armées.

*Le Conseil Municipal,*

*VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2121-33 ;*

*CONSIDERANT l'importance de maintenir un lien étroit entre la commune, ses citoyens et les institutions de la Défense nationale ;*

*sur proposition du Maire,*

*après en avoir délibéré,*

*Désigne M. Jean-Luc SIEGEL comme correspondant Défense de la commune de Souffelweyersheim.*

ADOPTE A L'UNANIMITÉ

*Pour extrait conforme*

Souffelweyersheim, le 8 avril 2026



Le Secrétaire de séance

François CHABAS



Le Maire

Pierre PERRIN

Conformément à l'article L.2121-25 du CGCT :

Publication numérique faite le **10 AVR. 2026**